



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 24 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 11 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Emile BUCH, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT, Michel PLEUCHOT, Sandrine BOSCARO,

Excusés : Nathalie COLONEL.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour :14 Contre :0 Abstention : 0

Délibération n° D_05-24032025

Budget de la commune : Affectation des comptes de résultat 2024

Après avoir examiné le compte financier unique 2024 de la commune, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de fonctionnement	503 006.56 €
- Un déficit d'exploitation de fonctionnement	0.00 €
- Un excédent d'exploitation d'investissement	0.00 €
- Un déficit d'exploitation d'investissement	30 559.95 €
- Excédent de financement total	472 446.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		394 430.95 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		108 575.61 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		503 006.56 €
D Solde d'exécution d'investissement		-30 559.95 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		0.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-30 559.95 €
AFFECTATION = C	=G +H	503 006.56 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		30 559.95 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		472 446.61 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Le Secrétaire de séance

Elodie JODAR



Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 24 mars 2025.

Le Maire, Valérie CHALLON.



Le Maire

Valérie CHALLON

